

Administration communale  
Rue de la Forge 22  
Case postale 52  
1438 Method

Lausanne, le 19 juillet 2016

Réf. : Direction SASH  
M. Capcarrère / jgi  
Tél. 021 557 46 44  
e-mail mathieu.capcarrere@vd.ch

### Projet pilote agences d'assurances sociales

Madame, Monsieur,

Afin de répondre aux objectifs stratégiques du Département de la santé et de l'action sociale en matière d'accompagnement du vieillissement de la population et de facilitation de l'accès aux prestations existantes, le Service des assurances sociales et de l'hébergement, **en collaboration avec le Conseil des Régions d'action sociale et la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS**, souhaite confier de nouvelles tâches et de **nouvelles missions aux agences d'assurances sociales (AAS)**.

SASH  
CRAS

Cette réforme entend donner un rôle central aux agences d'assurances sociales dans la prise en charge des besoins en termes d'orientation et d'accompagnement administratif de la population en général et de la population âgée en particulier. Ce nouveau rôle s'inscrit dans le réseau d'institutions existantes en partenariat avec les principaux acteurs du domaine. Au cœur de ce réseau, les agences sont vues comme le point d'entrée principal pour le domaine des assurances sociales et un relais pour toutes les problématiques liées.

Plus spécifiquement, dans le cadre de leurs nouvelles missions, en plus de leurs tâches actuelles, les agences pourront :

- **concernant les assurances sociales, répondre à toute question et accompagner toute demande ;**
- **renseigner et orienter sur les principales aides financières et en nature disponibles localement**, offertes tant par le Canton que par les instances publiques et associatives locales ;
- **proposer un accompagnement administratif régulier** à toute personne souhaitant une aide dans le classement de ses papiers, dans ses paiements et dans ses relations avec les administrations ;
- **collaborer étroitement avec les CMS et les associations principales actives** sur leur territoire (p. ex. Pro Senectute), afin d'offrir une intervention coordonnée auprès des clients de ces services ;
- **recenser les prestations locales du tissu public, associatif ou privé** afin d'informer la population et de l'orienter vers le bon prestataire.

Afin de tester sur le terrain ce nouveau concept, deux régions pilotes, Jura - Nord Vaudois d'une part, Prilly-Echallens et Lavaux-Oron d'autre part, ont démarré le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Votre association ou votre organisme étant actif dans cette région, nous vous invitons à renseigner vos usagers sur ces nouvelles prestations et à communiquer aux agences les prestations dont vous souhaiteriez faire la promotion.

L'agente et les agents régionaux listés en annexe sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le dispositif.

En vous remerciant de votre collaboration pour la mise en place de ces changements au service de la population, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le chef de service  
Président du comité de pilotage « Vision 2020 »

  
Fabrice Ghelfi

**Annexe** : Agences et communes des pilotes « AAS Vision 2020 »